



**Discours de M. Huang Xia,
Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs**

**A l'ouverture du second segment de l'Atelier de haut niveau sur les ressources naturelles
dans la région des Grands Lacs, 31 août-02 septembre 2021, Khartoum, Soudan
Friendship Hall, Khartoum, le 02 septembre 2021**

Excellence, Monsieur le Représentant du Gouvernement soudanais,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants des États membres de la CIRGL,

Excellence, Monsieur le Secrétaire exécutif de la Conférence Internationale sur la région
des Grands Lacs,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Représentant Spécial adjoint au sein de la MONUSCO,

Mesdames et Messieurs les partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, une fois de plus exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement de la République du Soudan pour l'hospitalité et pour toutes les dispositions prises en vue de faire de cet atelier un franc succès.

Je voudrais, de nouveau, louer l'excellente coopération entre mon Bureau et le Secrétariat de la CIRGL au service de la paix et du développement durables dans la région des Grands Lacs.

Je voudrais aussi joindre ma voix à celles qui m'ont précédé pour exprimer nos remerciements à tous les participants et en particulier aux partenaires qui sont aujourd'hui physiquement présents avec nous à Khartoum ou connectés sur la plateforme virtuelle.



Je voudrais enfin exprimer ma reconnaissance à la Coopération Allemande (GIZ) et à la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) pour l'appui apporté à l'organisation de cet important atelier.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles constituent une des causes profondes de l'instabilité politique et des conflits qui continuent encore d'endeuiller l'Est de la RD Congo et la région.

Dans cette perspective, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région, ont signé en décembre 2010, au cours d'un Sommet spécial consacré à cette question, la Déclaration de Lusaka dans laquelle les leaders de la région s'engageaient à prendre des mesures fortes pour lutter contre ce fléau, notamment à travers l'Initiative régionale contre l'exploitation illicite des ressources naturelles de la CIRGL.

Quant aux Nations Unies, son engagement sur ce dossier remonte en 2000 avec la résolution 1291 (2000) adoptée en juin 2000 par laquelle le Conseil de sécurité a créé le Groupe d'experts et l'a chargé d'enquêter et de recenser les liens potentiels entre les ressources naturelles et le conflit en cours dans l'Est de la RDC.

La conclusion du premier rapport publié en 2002 par le Groupe d'experts confirmant le lien inextricable entre le flux d'armes, l'exploitation illicite des ressources naturelles et la poursuite du conflit, reste encore valable aujourd'hui.

A cette fin, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2582 (2020), a appelé mon Bureau et la MONUSCO à collaborer avec toutes les parties prenantes, afin de parvenir à une solution politique pour mettre un terme aux flux transfrontières de combattants armés et à l'exploitation et au commerce illicites des minerais.

C'est pourquoi, le Plan d'action adopté le 08 juillet 2021 de la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs accorde une place centrale à la gestion durable et transparente des ressources naturelles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,



La responsabilité de tous les acteurs (pays de provenance, individus, entreprises, société civile et pays de transit et de destination) est engagée dans l'exploitation illicite des ressources naturelles de la région des Grands Lacs.

Pour venir à bout de ce fléau, je n'ai cessé de faire le plaidoyer pour une approche holistique sur toute la chaîne de valeur en amont et en aval ainsi qu'une coopération accrue entre toutes les parties concernées.

A cette étape-clé des présents travaux, il y a déjà un consensus qui a émergé sur le fait que des progrès aient été réalisés au cours de la dernière décennie sur la chaîne d'approvisionnement des 3T ; les groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo et la région ayant été éloignés de la plupart des sites de production des 3T.

En revanche, les participants à l'atelier de haut niveau considèrent que l'or produit, à petite échelle dans les mines artisanales, demeure, encore aujourd'hui hélas, le principal moyen de financement des groupes armés et des réseaux criminels. Il urge donc de renforcer la coopération de toutes les parties prenantes, y compris les pays de destination sur la traçabilité de ce métal précieux dans les opérations de commerce mais aussi pour l'approvisionnement des raffineries dont nous encourageons leur mise en place afin d'initier la transformation aux niveaux local et régional.

A cet égard, soyez assurés que les Nations Unies continueront d'accompagner la région à attirer des investissements responsables et à promouvoir le commerce régional formel.

J'ai également initié des consultations larges avec tous les partenaires dont beaucoup sont avec nous ce matin, pour rallier un large consensus autour de cette question.

C'est le sens de la présente réunion qui se tient dans un contexte régional propice à la résolution des sujets, même les plus complexes. Je suis convaincu que les recommandations qui émaneront de cet atelier bénéficieront d'un traitement diligent lorsque celles-ci seront soumises pour endossement aux instances de décisions de la CIRGL.

Je conclus sur cette note positive en lançant un appel à tous les partenaires à davantage soutenir les états de la région des Grands Lacs pour faire des ressources naturelles un levier pour l'intégration régionale, la paix et le développement durables.

Je vous remercie.